

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Band: 36 (2020)

Artikel: Arthur Maret (1892-1987), socialiste chrétien, syndic de Lausanne et conseiller d'État vaudois

Autor: Martin, Jean-François

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-880816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARTHUR MARET (1892-1987), SOCIALISTE CHRÉTIEN, SYNDIC DE LAUSANNE ET CONSEILLER D'ÉTAT VAUDOIS

JEAN-FRANÇOIS MARTIN

Discret mais marquant pour ceux qui l'ont connu, manquant de prestance mais faisant toujours très bonne figure lors des élections, autodidacte mais homme de grande culture, Arthur Maret a été un pilier du socialisme lausannois et vaudois pendant plusieurs décennies. Il a également incarné plus longtemps encore le socialisme chrétien vaudois et romand. Un des tout premiers films de Plans-Fixes lui a été consacré¹ ; mais il mérite certainement mieux que cette évocation et les quelques mentions chez des historiens.

Lorsqu'il parle de la candidature de Maret pour le Conseil d'État, en 1946, Pierre-André Bovard² le présente ainsi :

L'ancien syndic de Lausanne n'a rien d'un extrémiste. C'est au contraire le plus rose des rouges. Il appartient à la génération venue au socialisme par les Unions chrétiennes de jeunes gens. D'une intégrité absolue, il a par ailleurs prouvé, lors de son passage à l'Hôtel de Ville du chef-lieu, qu'il n'était pas un mauvais gestionnaire. Comme il lui manque à la fois l'ambition et la carrure physique du chef, il a toutes les qualités que ses adversaires peuvent souhaiter en pareille conjoncture.

Dans le portrait qu'il lui consacre dans l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, le même auteur relève que le syndic de la Lausanne rouge de 1933-1937

[...] prend les commandes au pire creux de la crise économique mondiale, fait front pendant quatre ans et se tire du guêpier plus qu'hono-

¹ *Arthur Maret, homme politique lausannois*, entretien filmé avec Michel Bory, Association Films Plans-Fixes, Lausanne, 1979.

² Avocat qui a quitté le parti radical pour fonder l'Entente morgienne. Sa verve sarcastique n'est pas réservée à Arthur Maret ou aux hommes d'État de gauche ! P.-A. Bovard, *Le gouvernement vaudois de 1803 à 1962, récits et portraits*, Éd. de Peyrollaz, Morges, 1982.

blement. Ce qui lui vaut de ne pas être réélu. Mais il prend sa revanche en mars 1946, où il est le premier socialiste à entrer au Conseil d'État. Il n'y rayonnera pas plus qu'à l'Hôtel de Ville. Il est tout honnêteté, bienveillance et courage modeste. Mais il manque d'autorité, de prestance. Ses discours sont ennuyeux. [Et il conclut en écrivant que] cet homme au grand cœur [...] cherchait à concilier une foi exigeante avec un programme d'action utile à son prochain³.

Dans une chronique consacrée à Arthur Maret, l'historien radical Olivier Meuwly, le présente comme un

adepte du socialisme dit « de participation » [...] il aura indiscutablement façonné l'image du nouveau socialisme « gestionnaire » qui s'impose à partir de 1945⁴.

À propos toujours de l'élection de 1946, Julien Wicki, membre du PS, écrit :

Le PSV choisit Arthur Maret comme candidat. Il a le double avantage d'être apprécié aussi bien par la gauche du PSV – il a effectué un parcours proche de celui de Maurice Jeanneret-Minkine et a même brièvement rejoint l'éphémère Fédération socialiste suisse de Léon Nicole – que par sa droite, parmi les dirigeants du PSV, car il sait faire preuve d'une grande modération de langage. Ce dernier trait l'a d'ailleurs souvent fait passer pour un socialiste modéré et centriste. Néanmoins il ne s'agissait que d'une différence théorique car son parcours et ses réalisations, notamment au Conseil d'État, font d'Arthur Maret un socialiste situé plutôt à la gauche de son parti⁵.

Enfin, Pierre Jeanneret, membre du POP, évoque souvent Arthur Maret dans le livre qu'il a consacré au D^r Maurice Jeanneret-Minkine (socialiste puis popiste, grand ami de Maret et parfois présenté comme son éminence grise) :

Gestionnaire de talent et d'une scrupuleuse honnêteté plutôt que leader ou tribun politique, ferme sur les principes mais homme de dialogue,

³ *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 12, Éd. 24 Heures, Lausanne, 1987, p. 130.

⁴ Olivier Meuwly, « Arthur Maret, le premier conseiller d'État socialiste », *24 Heures*, 13 novembre 2006.

⁵ Julien Wicki, « On ne monte pas sur les barricades pour réclamer le frigidaire pour tous », *histoire sociale et politique du Parti socialiste vaudois (1945-1971)*, Éd. Antipodes, Lausanne, 2007, p. 67.

profondément chrétien et de caractère pacifique, il se révéla comme l'un des grands syndics et hommes d'État vaudois⁶.

De droite à gauche, le portrait est donc assez cohérent. Et le bilan politique d'Arthur Maret est reconnu comme très positif.

Le soussigné a eu l'occasion de passer quelques après-midis avec lui dans le cadre d'une recherche sur le socialisme chrétien⁷, puis de participer pendant quelques années, à son domicile, aux séances du comité de la Fédération romande des socialistes chrétiens. Il en a gardé le souvenir d'un personnage étonnant qui, effectivement, n'était pas un grand orateur mais un intarissable et passionnant narrateur de son propre parcours dans sept décennies de socialisme et de socialisme chrétien, doté d'une phénoménale mémoire des dates, des chiffres, des noms et des événements, riche d'une grande culture historique et politique, observateur attentif et avisé de la politique locale et mondiale, sans la moindre méchanceté à l'égard de ses adversaires politiques... Alors qu'il avait la plume facile, ses chroniques dans *L'Espoir du monde* en témoignent, il n'a malheureusement pas cru bon de rédiger ses mémoires.

Un commissionnaire devenu syndic de Lausanne

Arthur Maret est né à Chesalles-sur-Oron en 1892; il a 5 ans lorsque la famille s'installe à Lausanne où son père décède lorsqu'il en aura 14. Sans suivre un apprentissage ou des études, il débute sa vie professionnelle comme commissionnaire, puis comme vendeur (de tapis et de linoléums) et trouve un emploi à la Coopérative de consommation. Remarqué pour ses compétences, il y est formé en comptabilité par un collègue et devient responsable des ventes.

Ses convictions chrétiennes (nous en reparlerons) lui rendent insupportables les injustices sociales qu'il observe autour de lui. Membre du groupe socialiste chrétien de Lausanne dès sa fondation en 1910, il adhère au Parti socialiste en 1916. Conseiller communal depuis 1920, député de 1921 à 1946, président cantonal du PS en 1922, président du Conseil communal en 1931, il se fait remarquer par sa rigueur et son sens de l'organisation. Adeptes d'un socialisme marqué par le

⁶ Pierre Jeanneret, *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande: la vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Éd. de l'Aire, 1991, p. 231.

⁷ Jean-François Martin, *Les socialistes chrétiens de Suisse romande, 1910-1976*, mémoire de licence, fac. théol. Uni. Lausanne, 1976.

coopérativisme, opposé à la violence révolutionnaire comme la plupart des socialistes chrétiens, il reste fidèle au PS lors de la scission de 1920-21 (fondation du Parti communiste).

En novembre 1933, la gauche lausannoise remporte les élections au Conseil communal⁸. Au 1^{er} tour de l'élection, au système majoritaire, le « Bloc national » de droite (radicaux, libéraux et socialistes nationaux) obtient 51,1% des voix, mais ne fait élire que 31 de ses candidats. Le Parti ouvrier socialiste (47,8% des voix) n'a aucun élu. Au 2^e tour, la participation passe de 70 à 77%. Le POS recueille 50,4% des voix et la discipline de vote de ses électeurs place en tête ses 55 candidats, qui sont donc tous élus devant 14 radicaux et libéraux portés par 49,5% des électeurs⁹. Dans les deux cas, Paul Golay, tribun du POS, termine en tête de la liste, juste devant Arthur Maret¹⁰. Le Dr Jeanneret-Minkine, autre dirigeant lausannois, privé de ses droits civiques, ne pouvait être candidat.

Majoritaire au Conseil communal, le POS pourrait élire une municipalité monocolore mais se contente de trois sièges, dont celui du syndic. Pour ce poste, Paul Golay, que tout le monde attend, se désiste (il préfère un rôle de tribun au législatif et dans la presse) et c'est Arthur Maret qui est désigné.

Syndic de « Lausanne rouge » (1933-1937)

La tâche qui attend la Municipalité est immense, mais aussi ingrate car la situation économique est particulièrement difficile. Le taux de chômage est en constante augmentation et conditionne toute l'action de cette équipe formée du comptable Maret (finances et syndiculture), du « tramelot » Masson (police et chômage) et du postier Weiss (services industriels). Tous trois sont syndicalistes et coopérativistes.

En vue des élections suivantes (1937), ils défendent leur bilan dans un film (muet mais qui était commenté lors des assemblées de propagande) qui les montre présentant des statistiques éloquents et propose des images des grands travaux menés pendant la législature

⁸ Sur les circonstances qui ont permis cette victoire, voir Pierre Jeanneret, *Histoire du Parti socialiste vaudois, 1890-1950*, Éd. PSVd, Lausanne, 1982, p. 16-20 et P. Jeanneret, *Un itinéraire politique...*, p. 218-232.

⁹ Jean Meylan, *Socialistes et Lausannois, un siècle de cohabitation, le parti socialiste lausannois de 1890 à 1989*, brochure, Lausanne 1989, p. 18.

¹⁰ Pour les résultats détaillés, voir *Le Droit du peuple* et/ou *La Feuille d'avis de Lausanne*, entre le 19 et le 28 novembre 1933 (www.scriptorium.bcu-lausanne.ch).



Arthur Maret, syndic de Lausanne, 1934 (tiré du film *Le Témoin de quatre ans*).

ou des activités sportives soutenues par la Municipalité¹¹. De nombreux chantiers de chômage sont mis sur pied et permettent d'élargir des rues et des terrains de sport, on réalise le voûtage du Flon, on nivelle la plaine de Vidy, on construit Bellerive-Plage (qui restera l'emblème de cette législature) et la patinoire de Montchoisy. Des « cuisines de chômeurs » et d'autres secours en nature (plus qu'en espèces qui ressemblent trop à des aumônes) sont mis sur pied. Dans une perspective hygiéniste, une véritable croisade contre les taudis est menée en parallèle au soutien aux logements construits par les coopératives. Des règlements limitent le temps de travail des employés et les heures d'ouverture des magasins.

Quelques éléments peuvent cependant nous paraître déconcertants : la Municipalité décide en 1936 de réserver ses aides aux résidents installés à Lausanne avant 1934 pour les Vaudois et 1933 pour les

¹¹ *Le Témoin de quatre ans*, film muet attribué à Jacques Boolsky, produit par le Parti ouvrier socialiste de Lausanne. Mis à disposition sur internet par les Archives de la Ville de Lausanne (par ex. via www.notrehistoire.ch) dans une version commentée. Au sujet de ce film : Félix Stürner, «Le témoin de quatre ans (PSOL, 1937) ou la destinée d'un film de propagande électorale socialiste lausannois», *Revue historique vaudoise*, 1996, p. 105-131.



Un spectacle inattendu sur un plongeur ! Il est vrai qu'il s'agit d'une inauguration : celle des nouveaux bains lausannois de Bellerive, magnifique établissement qui fait le plus grand honneur à la capitale vaudoise.



Des gardes-bains pimpants attendent les baigneurs. Un peu de soleil et ils seront servis ! En haut, l'architecte de Bellerive-Plage, M. Marc Piccard, fait les honneurs à M. Maret, syndic de Lausanne.

(Photos Kettel, Genève)

L'Illustré, 15 juillet 1937. scriptorium.bcu-lausanne.ch

Confédérés; elle ne promeut pas, voire limite, le travail féminin (le film de 1937 est d'ailleurs empreint d'une vision conservatrice de la famille ouvrière); enfin, elle prohibe l'utilisation de pelles mécaniques par les entreprises qui obtiennent ses mandats (le film regorge de scènes de travaux à la pelle et à la pioche). Sur ces points, la nécessité de préserver des postes de travail a prévalu sur toute autre considération.

Cette action s'inscrit bien dans la ligne du «socialisme municipal»: depuis les années 1920, le PS, en Suisse comme ailleurs, ne compte pas (ou plus) sur une dynamique révolutionnaire. Le pouvoir est souvent à portée de main dans les villes à forte population ouvrière et c'est là que les socialistes peuvent commencer à réaliser un programme très pragmatique: communalisation de services (eau, énergies, transports publics), développement d'infrastructures sportives et culturelles, construction de logements sociaux et/ou soutien aux coopératives, prestations sociales améliorées pour les employés communaux. Des expériences ont été menées à Francfort, à Vienne, à La Chaux-de-Fonds, etc. En période de crise, on n'hésite pas à engager de grands travaux, à l'inspiration de la politique menée à la même époque par le président américain Roosevelt, le *New Deal*. Ce «socialisme municipal»,

volontariste mais pragmatique, qui accorde une nette priorité aux besoins essentiels des moins nantis, sera la ligne de conduite des municipalités socialistes (Lausanne et Yverdon par exemple) élues en 1945. Les mêmes principes guideront l'action du conseiller d'État Maret.

Le bilan de ces quatre ans est parfaitement honorable : dans le film de Plans-Fixes, Arthur Maret affirme avoir réalisé tous les points du programme. Le jugement des historiens est d'ailleurs également positif¹².

Cela n'empêche cependant pas une cuisante défaite en 1937. Le Bloc national mobilise largement (participation de 83% !), obtient 54,2% des voix et fait élire ses 64 candidats au 1^{er} tour. Le POS récolte 45,4% des suffrages, et devra se contenter des 36 sièges disponibles au 2^e. En tête de la liste au 1^{er} tour, Arthur Maret n'occupe que le 25^e rang des résultats du 2^e : les électeurs de droite ont systématiquement biffé les noms des municipaux sortants sur la seule liste disponible¹³... La Municipalité comptera dès lors trois radicaux et deux libéraux.

La déception est évidemment immense : les socialistes se sentent trahis par une partie de ceux pour qui ils avaient travaillé. Dans le film de Plans-Fixes, Arthur Maret explique que de nombreux chômeurs se seraient fiés à un curieux raisonnement : si la droite retrouvait la majorité, elle ne pourrait pas revenir en arrière sur les prestations sociales et serait même condamnée à faire encore plus que les socialistes !

Arthur Maret devient alors administrateur de la Coopérative des ouvriers du bâtiment de Lausanne (COBAL). L'entreprise avait, logiquement, obtenu des mandats importants pendant la majorité socialiste et son président, le D^r Maurice Jeanneret, dirigeant de l'aile gauche du parti, est un ami du syndic sortant. On parlerait peut-être aujourd'hui de « pantouflage », mais il faut rappeler que, à cette époque, il est difficile, voire impossible, pour des responsables socialistes de trouver un emploi ailleurs que dans les coopératives, qui ont quant à elles besoin d'administrateurs expérimentés issus du mouvement ouvrier.

¹² Des bilans plus ou moins exhaustifs sont proposés : P. Jeanneret, *Histoire du Parti socialiste vaudois...*, p. 21-23 ; Olivier Meuwly, *La politique vaudoise au 20^e siècle, de l'État radical à l'émiettement du pouvoir*, Le savoir suisse n° 11, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2003 (p. 55-56) ; J. Meylan, *Socialistes et Lausannois, un siècle de cohabitation...*, p. 19-23 ; P. Jeanneret, *Un itinéraire politique...*, p. 230-240 et 349-354 ; Justin Favrod, « 1934, Lausanne vire au rouge », *24 Heures*, 6 septembre 2012.

¹³ Pour les résultats : J. Meylan, *Socialistes et Lausannois...*, p. 23 ; *Le Droit du peuple et/ou La Feuille d'avis de Lausanne*, du 2 au 30 novembre 1937 (www.scriptorium.bcu-lausanne.ch).

Entre « nicolistes » et socialistes modérés

La situation interne du PS est très tendue à la fin des années 1930 : le parti et sa presse sont divisés entre une tendance modérée incarnée à Lausanne par Pierre Graber et Paul Golay, et les « nicolistes » emmenés par l'ancien président du gouvernement genevois Léon Nicole, nettement plus à gauche, et représentés dans le canton de Vaud notamment par Maurice Jeanneret et Ernest Gloor¹⁴. L'aile réformiste est majoritaire au niveau national ; elle a entériné l'adhésion du parti à la défense nationale et soutient la politique de « paix du travail ». Les nicolistes sont plus offensifs et prônent l'accueil dans le PS des communistes dont le parti a été interdit.

En 1939, Léon Nicole applaudit le pacte germano-soviétique et l'invasion de la Pologne. Le PSS exclut le Genevois ainsi que les militants et sections qui le soutiendraient. La quasi-totalité du PS genevois reste fidèle à son chef. Dans le canton de Vaud, c'est la scission : une forte majorité suit Gloor et Jeanneret ; exclue du parti, elle emmène dans ses bagages son organe *Le Droit du peuple*. La Fédération socialiste suisse (FSS) est fondée en décembre 1939 sous la présidence d'Ernest Gloor.

Arthur Maret est déchiré entre les deux tendances : proche de ses amis Jeanneret et Gloor, il les suit à la FSS, mais les outrances verbales de Nicole et ses doutes quant aux idéaux pacifiques de l'URSS le poussent à rallier le PS. Il y défend une ligne de tolérance à l'égard des exclus, proteste publiquement contre l'interdiction de la FSS et l'exclusion de Gloor du Conseil national. En 1943, la situation internationale a changé suite à l'attaque hitlérienne contre l'URSS : Maret soutient le retour global des membres de la FSS dans le PS (le parti suisse n'envisage que des admissions individuelles, procédure humiliante selon Maret). Suite à l'échec de ces espoirs d'unité, un nouveau parti, le Parti suisse du travail (PST), Parti ouvrier populaire (POP) dans le canton de Vaud, recueille en 1943 une partie des membres de la FSS et d'anciens membres du Parti communiste¹⁵. Arthur Maret,

¹⁴ Socialiste chrétien, syndic de Renens en 1933. Voir Pierre Jeanneret, *Dix grandes figures du socialisme suisse*, Éd. PSV, 1983, p. 12-13.

¹⁵ Sur la FSS, le PST-POP et le PS pendant cette période, voir : Pierre Jeanneret, *Popistes, histoire du Parti ouvrier et populaire vaudois, 1943-2001*, Éd. d'en bas, Lausanne 2002, p. 26-48 ; André Rauber, *Histoire du mouvement communiste suisse*, vol. 1, Slatkine, Genève, 1997, p. 331-529 ; P. Jeanneret, *Un itinéraire politique...*, p. 328-331 et 410-466 ; J. Wicki, *On ne monte pas sur les barricades...*, p. 19-21.

cohérent dans son pacifisme et son respect pour ses camarades de la FSS, bénéficie au sortir de la guerre du respect aussi bien des membres du PS que de ceux du POP.

Les élections qui suivent la fin de la guerre voient un raz-de-marée de gauche dans le canton de Vaud : Lausanne, Ste-Croix, Bex, Nyon et Yverdon se donnent des municipalités rouges. À Lausanne, les populistes obtiennent 32,4% des voix au 1^{er} tour, les socialistes 20%. Le ballottage est général ; au 2^e tour, une liste commune proportionnelle (39 POP, 24 PS et 8 d'un Parti des classes moyennes) obtient 53,3% des voix et fait élire tous ses candidats. Arthur Maret est en tête de la liste socialiste au 1^{er} tour (Graber 4^e) et de la liste commune au 2^e. Il a échappé au jeu des coups de crayon auquel les camarades se sont livrés et que le PS et le POP se reprochent mutuellement. Pierre Graber finit au 54^e rang de la liste commune¹⁶. C'est pourtant ce dernier qui sera élu syndic dans une Municipalité comptant deux socialistes, trois populistes, un libéral et un radical. Le POP, qui avait négocié ses trois sièges en laissant la syndiculture aux socialistes, attendait certainement Arthur Maret. On ne trouve malheureusement nulle part une explication convaincante pour cette désignation par le PSL. Pressions du PSS qui promeut son secrétaire romand ou mise en réserve de Maret pour les futures élections cantonales ?¹⁷ La question reste ouverte.

Premier conseiller d'État socialiste (1946-1962)

L'élection du Conseil d'État vaudois, en 1946, est marquée par une situation inédite : la gauche a progressé aux élections communales de 1945, puis au Grand Conseil en avril 1946 : le POP y a obtenu 42 sièges (+42), le PS 26 (+6), au détriment des radicaux et libéraux. Le Parti radical, qui détenait cinq sièges sur sept, décide de concéder un siège à la gauche, tout en gardant une majorité absolue au gouvernement. Les radicaux et libéraux placent leurs six candidats (dont le futur conseiller fédéral Paul Chaudet) au 1^{er} tour. Arthur Maret sort en tête de la liste commune du POP, du PS et des agrariens (PAI¹⁸). Il a bénéficié d'un large soutien : des populistes qui lui gardent leur

¹⁶ Pour les résultats : J. Meylan, *Socialistes et Lausannois...*, p. 26 ; *Le Peuple* et/ou *La Feuille d'avis de Lausanne*, entre le 18 et le 30 novembre 1945 (www.scriptorium.bcu-lausanne.ch).

¹⁷ P. Jeanneret, *Popistes...*, p. 65-67 ; J. Wicki, *On ne monte pas sur les barricades...*, p. 57-61.

¹⁸ Parti des paysans, artisans et indépendants (future UDC).

confiance, de son parti évidemment, mais aussi d'une frange de la droite qui l'a soutenu pour faire barrage au candidat communiste. Candidat unique de l'opposition au second tour, il est élu sans problème et devient ainsi le premier conseiller d'État socialiste de son canton¹⁹. Il sera réélu en 1950, 1954 et 1958, chaque fois au 2^e tour, accompagné d'un second socialiste depuis 1955, et même d'un troisième pour la législature 1958-1962²⁰. Il préside le Conseil d'État en 1951, 1956 et 1962.



Arthur Maret, vers 1960.

Dirigeant le Département des travaux publics, largement minoritaire au sein du gouvernement, Arthur Maret n'a qu'une marge de manœuvre limitée. Il marque cependant son passage d'une série de réalisations bien dans la ligne d'un socialisme très pragmatique, partisan d'un progrès technique et productiviste (sans restrictions écologiques, comme toute la gauche de cette époque), soucieux de maintenir, autant que possible, sous le contrôle des pouvoirs publics les sources d'énergie et l'aménagement du territoire.

Il fait même œuvre de pionnier en Suisse en créant un bureau de construction des autoroutes, qui achète les terrains et mène à son terme le premier tronçon, Genève-Lausanne, inauguré en 1964, après son départ. Il préside la société du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. Il s'attelle à la réorganisation de la production et de la distribution de l'électricité : création de la Compagnie vaudoise d'électricité (dont il encourage l'achat des actions par les communes) et construction de la nouvelle usine des Clées. La nationalisation des entreprises énergétiques, très rentables, étant impossible dans le contexte politique, de même que l'annulation des juteuses concessions, la création d'une telle entreprise semi-publique constituait une solution pragmatique, inspirée et soutenue par la pratique des municipalités socialistes.

¹⁹ Voir J. Wicki, *On ne monte pas sur les barricades...*, p. 66-68 ; P.-A. Bovard, *Le gouvernement vaudois...*, p. 244-247 ; O. Meuwly, *La politique vaudoise au 20^e siècle...*, p. 63-65.

²⁰ Voir J. Wicki, *On ne monte pas sur les barricades...*, p. 96-106 ; P.-A. Bovard, *Le gouvernement vaudois...*, p. 255-258.

Sa mise en place d'un Service de l'aménagement du territoire, sa tentative de faire respecter la loi qui attribue au domaine public les rives du lac, son soutien au développement des stations d'épuration des eaux n'ont pas abouti complètement sous sa direction mais le mérite peut lui en être attribué en tant qu'initiateur.

Retraité, Arthur Maret œuvre dans d'innombrables associations et entreprises qui lui sont chères : Fédération vaudoise des ateliers pour handicapés, Union suisse pour l'amélioration du logement, diverses coopératives (de consommation, Imprimeries populaires, maisons pour personnes âgées).

Président de la Fédération romande des socialistes chrétiens (FRSC)²¹ sans interruption depuis 1939, rédacteur romand de *L'Espoir du monde* (depuis 1939 aussi, mais avec des interruptions), il conserve ces postes pendant son mandat au Conseil d'État et assume même en plus celui d'administrateur depuis 1951. Il va les conserver jusqu'à fin 1980. La FRSC a perdu une partie de son lustre de l'entre-deux-guerres et se résume au groupe de Lausanne et à des journées romandes annuelles. Mais c'est Arthur Maret qui est son principal animateur et bon nombre de séances de comité se tiennent, surtout vers la fin, chez lui.

Atteint dans sa santé, il publie sa dernière contribution à *L'Espoir du monde* au début de 1981, se fait excuser aux journées annuelles de la FRSC dont il est devenu président d'honneur, et s'éteint en 1987

²¹ Sur la FRSC et son histoire : voir J.-F. Martin, *Les socialistes chrétiens de Suisse romande...*, disponible (pdf) sur www.chretiensdegaucheromands.ch (de même que des résumés actualisés).

Au sujet de *L'Espoir du monde*, *Voies nouvelles*, *Le Socialiste chrétien* : l'organe de la FRSC a porté tour à tour ces divers noms depuis ses débuts en France (1908). Depuis 1968, il se nomme *L'Espoir du monde*, comme à ses débuts mais est devenu exclusivement suisse romand en 1983. Une collection (pas tout à fait complète jusqu'en 1947) est disponible à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL). Les numéros parus depuis 2003 sont disponibles sur les sites www.frsc.ch (qui n'est plus mis à jour) et www.chretiensdegaucheromands.ch. La FRSC a changé de nom en 2015 et poursuit son existence sous celui de Chrétiens de gauche romands.

Sur la fondation, en 1914, de la FRSC, voir J.-F. Martin, « Notre Fédération est nonagénaire », dans *L'Espoir du monde*, n° 118, janvier 2004.

Sur le christianisme social et le socialisme chrétien, voir Pierre Jeanneret, « La vision prolétarienne du progrès social, christianisme social et socialisme chrétien », *L'AGEFI*, 20 décembre 2012 ; texte identique dans Pierre Jeanneret et Jérôme Béguin, *Deux siècles de lutte, une brève histoire du mouvement socialiste et ouvrier en Suisse*, Éd. Gauchebdo, Genève, 2012, p. 18-20.

dans un EMS où il a été accueilli après le décès, en 1982, de sa seconde épouse²².

Les convictions d'un socialiste chrétien

Moniteur d'école du dimanche et actif dans les Unions chrétiennes de jeunes gens, il adhère au groupe lausannois de l'Union des socialistes chrétiens dès sa fondation en 1910, à l'âge de 18 ans. Il y côtoie Hélène Monastier (1882-1976), autre figure tutélaire du socialisme chrétien romand²³. Tous deux ont entendu un exposé, à la Maison du peuple de Lausanne, du Français Paul Passy, fondateur en 1908 de l'Union socialiste chrétienne et de *L'Espoir du monde*²⁴. Le chrétien Arthur Maret, qui a pu observer autour de lui les misères sociales, adopte le mot d'ordre de Passy : « Socialiste parce que chrétien ». Choqué tant par les invectives de certains socialistes envers leurs camarades chrétiens que par les sermons anti-socialistes de certains pasteurs, il espère, avec les socialistes chrétiens, réunir les exigences de justice sociale et d'amour du prochain.

Avant même d'adhérer au PS, Maret participe à des défilés du 1^{er} Mai sous la bannière rouge du groupe socialiste chrétien, qui distribue un tract, pour les élections communales de 1917, intitulé « Aux chrétiens de Lausanne »²⁵ :

Contre les égoïsmes coalisés [...], seul il [le PS] veut libérer les âmes de nos frères et de nos sœurs qui étouffent sous le Capitalisme oppresseur. [...] Seul enfin, à côté des Églises inertes, et de l'apathie des chrétiens de tradition, il veut donner à tous du travail et du pain, une place au banquet de la vie et au soleil de Dieu. Le Parti socialiste est par conséquent le seul qui applique dans les faits la doctrine du christianisme primitif. Frères chrétiens, votez tous la liste socialiste !

Si l'impact sur les électeurs chrétiens est difficile à mesurer (à part quelques réactions outrées que Maret évoquait volontiers oralement), il est certain que cet engagement sans restriction a permis l'intégration

²² Voir l'oraison funèbre du pasteur Jacot-Descombes, dans *L'Espoir du monde*, n° 64, juin 1987.

²³ Voir Corinne Dallera et Nadia Lamamra, *Du salon à l'usine, vingt portraits de femmes*, coéd. ADF-CLAFV-Ouverture, Lausanne 2003, et J.-F. Martin, « Hélène Monastier », *L'Espoir du monde*, n° 118, janvier 2004.

²⁴ Voir J.-F. Martin, « Paul Passy, fondateur de *L'Espoir du monde*, militant du socialisme chrétien et de la phonétique », *L'Espoir du monde*, n° 128, octobre 2006, et « *L'Espoir du monde* a 100 ans », n° 137, décembre 2008.

²⁵ J.-F. Martin, *Les socialistes chrétiens de Suisse romande...*, p. 35.

de ces chrétiens dans le PS. Arthur Maret trouve largement sa place au sein du PSOL, comme on l'a vu, tout en occupant dès 1919 la présidence du groupe socialiste chrétien. Il écrit peu dans *L'Espoir du monde* et dans les *Voies nouvelles*, mais on y voit qu'il participe régulièrement aux congrès de la FRSC et parfois de l'Union des socialistes chrétiens de langue française. Les entretiens que le sous-signé a eus avec lui confirment qu'il a toujours été dans la ligne majoritaire au sein de la FRSC : soutien aux grévistes de 1918 avec des réticences face à toute violence²⁶, fidélité au PS et refus de l'Internationale communiste (ces deux points ont provoqué la rupture du pasteur Jules Humbert-Droz avec la FRSC), condamnation ferme à la fois de la violence verbale de Léon Nicole et de l'intervention meurtrière de l'armée à Genève en 1932, soutien aux objecteurs de conscience et au service civil (particulièrement avec ses amis Hélène Monastier et Pierre Ceresole).

C'est à partir de 1939 qu'on lit de plus en plus ses contributions dans *L'Espoir du monde* (jusqu'en 1947 et depuis 1968) et *Le Socialiste chrétien* (1947 à 1968). Voici quelques jalons importants de cette activité éditoriale :

L'Espoir du monde (EdM), 11/1939 : Maret estime que seuls le PC et les nicolistes soutiennent l'espoir que l'URSS établisse un monde nouveau ; il conteste la décision du PSS d'exclure Léon Nicole et ses partisans, des militants qui se sont sacrifiés pour la classe ouvrière.

EdM, 4/1940 : L'interdiction fédérale du PC (précédée par des interdictions cantonales) revient à

exécuter un moribond. [...] Lorsque l'on est lancé sur la pente des interdictions, où s'arrêtera-t-on ?

EdM, 7/1942 : À propos de l'exécution de trois Suisses pour trahison et du refus des Chambres fédérales d'accorder la grâce :

Que ces trois jeunes gens aient agi par aberration politique ou par goût du lucre, le cœur se serre devant une fin à la fois si lamentable et tragique. [...] Tous les États se qualifient de chrétiens et c'est justement parce qu'ils ne le sont pas que la guerre et la domination de l'homme sur l'homme se perpétuent.

²⁶ J.-F. Martin, « Les socialistes chrétiens et la grève générale de 1918 », *L'Espoir du monde*, n° 171, novembre 2018

Dans le numéro suivant, il proteste contre le silence des Églises, voire, pour certaines, leur prise de position contre la grâce.

EdM, 1/1943 : le journal publie un texte du Genevois Théodore de Félice qui critique les conditions d'accueil dans un camp de réfugiés (qu'il situe au Monomotapa). Son auteur est d'abord condamné à cinq jours de prison pour publication, en temps de service actif, d'informations pouvant nuire à la considération de l'armée. Le rédacteur Maret est amendé de 80 francs. Le premier numéro de 1944 nous apprend que leur recours a été accepté : on reconnaît le motif honorable car il y a effectivement eu des manquements ; de Félice ne fera que deux jours de prison et Maret est exonéré d'amende.

De 1947 à 1980, Arthur Maret publie très régulièrement, dans *Le Socialiste chrétien* (SC) et *L'Espoir du monde*, des chroniques qui passent en revue la politique suisse. Il émaille ses propos de longues références historiques, de statistiques, d'explications comptables et d'anecdotes personnelles, mais il ne cède pratiquement jamais à la tentation de vanter ses propres réalisations. Le ton est très pédagogique : Arthur Maret a un certain talent de vulgarisateur et il tient manifestement aussi à expliquer la politique suisse aux lecteurs français et belges. Il n'est pas un pamphlétaire et n'exprime que de façon mesurée ses propres positions. Son argumentation est toujours très technique et fait peu appel aux sentiments. Les redites sont assez fréquentes. Enfin, il ne cite la Bible ou les théologiens qu'exceptionnellement. Ses convictions profondes se lisent en filigrane et apparaissent plutôt dans le choix de ses sujets de prédilection.

Le sujet le plus récurrent est celui du logement : il prône sans relâche la mise en place d'un contrôle des loyers, l'aide des pouvoirs publics à la construction (par exemple en utilisant les fonds de l'AVS), le soutien aux coopératives de logement et de construction.

Il prend également régulièrement position pour le suffrage féminin, ironisant sur ses opposants :

Dans un certain nombre d'années, les citoyens suisses jugeront avec étonnement et commisération leurs prédécesseurs qui osaient parler de démocratie et de liberté en limitant aux hommes seulement les droits découlant de l'application des principes de la démocratie politique.
(SC 23/1951)

Son constat que les premières élections mixtes ont surtout avantagé la droite ne modifie pas sa position et il rappelle que : « il faut voir plus loin. Ce qui importe, c'est d'admettre les droits de la femme dans tous

les domaines, notamment la réalisation du postulat : à travail égal, salaire égal» (*EdM*, 6/1970).

Les évocations des différents aspects du pacifisme sont également fréquentes : en 1956, il soutient les « initiatives Chevallier » (limitation des dépenses militaires et solidarité sociale internationale) puis, en 1962-63, les initiatives contre l'armement atomique du pays. N'hésitant pas à comparer l'entreprise Bührle aux profiteurs de guerre (*EdM*, 5/1969), il soutient l'initiative contre les exportations d'armes en 1972. Il prend parti pour qu'un statut soit accordé aux objecteurs de conscience (par exemple l'initiative de Münchenstein en faveur du service civil), et approuve la désobéissance civile des 32 ecclésiastiques qui, en 1972, déclarent refuser toute participation à la défense nationale.

Nous sommes, quant à nous, du côté de ceux qui préfèrent « manquer de respect aux écrivains sacrés »²⁷ plutôt que d'admettre la présence d'un Dieu ordonnant, à certaines époques, aux hommes de s'entretuer. En réalité les Hébreux créaient un Dieu à leur image. Lorsqu'ils exterminaient la population des villes habitées par les Araméens ou les Moabites, les gens d'Israël se donnaient un alibi commode en affirmant qu'ils accomplissaient la volonté de Dieu! (*SC* 77/1962)

C'est un des rares passages où Maret se montre un peu théologien, avec une certaine vigueur iconoclaste, qu'il n'étaye et ne développe malheureusement pas...

Un grand débat agite le mouvement ouvrier, au début des années 1950, au sujet de l'Appel de Stockholm, des Partisans de la Paix et du procès du professeur lausannois André Bonnard. En Suisse romande, la majorité des socialistes chrétiens, pacifistes et non-violents, expriment des réticences dues à l'influence soviétique sur cet appel et ses partisans. Arthur Maret est très clair :

Tant que le communisme aura la prétention d'étendre son hégémonie sur le monde entier, de détruire le socialisme là où il en a la possibilité : Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, etc., tant qu'il continuera à discréditer les efforts du socialisme en faveur de la paix et de la justice sociale en l'accusant aux yeux des masses d'être le valet de l'impérialisme, il ne constituera jamais un élément de paix véritable et de justice. (*SC* 27/1951)

²⁷ Allusion aux chrétiens qui justifient le militarisme par les références de l'Ancien Testament au Dieu des Armées et aux guerres qu'il a menées à la tête d'Israël.

Au sujet de la présence de nombreux travailleurs étrangers (italiens surtout à cette époque), Arthur Maret estime qu'ils sont indispensables vu les grands travaux nécessaires au pays, et qu'ils méritent des conditions sociales équivalentes aux travailleurs suisses (notamment pour éviter une concurrence défavorable à ces derniers). Il encourage de plus les syndicalistes à tout faire pour augmenter leur trop faible taux de syndicalisation. Dans les années 1970, si ses prises de position contre les initiatives xénophobes sont fondées essentiellement sur des éléments économiques et rationnels, il rappelle que :

on réserve sa sympathie pour les étrangers riches qui peuvent vivre en Suisse sans travailler. Les xénophobes n'ont encore jamais lancé d'initiative contre les capitalistes étrangers pour la plupart américains qui, pour des raisons de suppression de concurrence, achètent des entreprises avec l'idée de les fermer plus tard. Cela en dépit des promesses faites pour calmer la conscience des vendeurs, généralement patriotes à 100% !
(*EdM* 17/1973)

On mentionnera encore la position très mitigée d'Arthur Maret sur l'indépendance jurassienne. En 1953, il explique qu'elle n'a aucune chance d'aboutir à cause de la division des Jurassiens eux-mêmes²⁸. Sa chronique a été soumise à Roland Béguelin qui peut répliquer dans le même numéro que seule une consultation démocratique permettra de dire ce que pense la majorité des Jurassiens. Plus tard, en 1963, Maret déplore le manque de clarté du mouvement autonomiste à l'égard des violences. En 1974, il prend acte du résultat de la votation jurassienne mais prévoit de grosses difficultés à venir en raison des votes différents des districts du nord et du sud. En 1978, il se dit soulagé par la votation fédérale qui entérine l'existence du nouveau canton « qui sera au bénéfice de la constitution cantonale la plus progressiste de Suisse ».

Enfin, deux titres de chroniques nous laissaient espérer une réflexion d'ordre spirituel sur les fondements chrétiens de l'engagement d'Arthur Maret. La première nous laisse sur notre faim car l'auteur y vise davantage à défendre sa vision du socialisme démocratique qu'à lui trouver des sources évangéliques. « Alexandre Vinet et le socialisme »²⁹ évoque le théologien vaudois (« une des pures gloires de la Suisse romande et du protestantisme ») qui « n'a jamais compris le socialisme »³⁰.

²⁸ SC 40/1953.

²⁹ SC 85/1964.

³⁰ Alexandre Vinet a écrit un essai intitulé *Du socialisme considéré dans son principe* (1846).

Vinet ne pouvait connaître le socialisme que par les critiques malveillantes de ses adversaires ou par les écrits des Utopistes [...] Cependant, Vinet a vécu à une époque où les conditions de vie de la classe ouvrière étaient particulièrement tragiques. Vinet semble l'avoir ignoré. [...] Un homme au cœur généreux, comme Vinet, se serait certainement indigné, s'il avait connu ces choses et l'on peut croire que le jugement qu'il aurait porté sur le socialisme aurait été différent. Au reste, le Socialisme utopique de l'époque de Vinet a été jugé avec encore plus de sévérité par Marx et Engels. [...] Le socialisme contre lequel s'est élevé Vinet n'est pas le nôtre³¹.

La réfutation n'a donc rien de théologique. En revanche, l'intervention d'Arthur Maret lors du « culte du 1^{er} mai 1966 à Ste-Croix » (publiée intégralement sous ce titre) où il a été invité par la paroisse réformée est plus intéressante³². Sa longue introduction évoque l'histoire du 1^{er} Mai, des progrès conquis par le mouvement ouvrier et de la solidarité des socialistes chrétiens qui ont prouvé que la religion n'est pas un opium pour le peuple. La fin constitue l'exposé le plus élaboré que nous ayons trouvé des références religieuses de l'auteur :

La deuxième Épître de Pierre nous offre les paroles suivantes : « Quant à nous, nous attendons, selon sa promesse, des Cieux nouveaux et une Terre nouvelle où la Justice habitera³³ » !

Quels sont ces Cieux nouveaux ? Nous ne pouvons le savoir aujourd'hui et il n'y a pas de raison pour nous de le connaître à l'avance. Par contre, ce que nous savons, c'est que la Mort et son mystère ne sont point l'aboutissement définitif de la destinée humaine, mais que, dans un monde où de larges secteurs sont encore fermés à nos regards, cette destinée se poursuit et s'épanouit. [...]

Mais la Terre, qu'en est-il de cette « Terre d'iniquité » où les hommes se déshonorent en y faisant encore la guerre ? Et nous songeons à l'abominable guerre du Viet-Nam.

Or nous pouvons participer à l'établissement ici-bas d'une Terre nouvelle ! Les guerres et les iniquités sociales ne sont pas voulues par Dieu. Elles sont le résultat des mauvais sentiments de l'homme. Ce serait à désespérer de l'œuvre du Christ sur la terre si nous devions prendre définitivement notre parti de ces injustices ! [...] Un père qui permettrait à certains de ses enfants de vivre dans l'abondance, sans avoir à travailler, alors que les autres périssent de misère et de fatigue,

³¹ SC 85/1964.

³² SC 97/1966.

³³ II Pierre, 3, 13. Cette citation figurait au sommet du titre de *L'Espoir du monde* dans ses premières années (1908 et suivantes).

serait un père injuste. Or Dieu n'est que Justice. Les iniquités ne sont donc pas l'œuvre de Dieu, elles sont l'œuvre du diable.

Avec tous ceux qui manifestent aujourd'hui 1^{er} mai, journée de fête, mais aussi journée de revendication et du souvenir, nous désirons apporter une petite pierre à l'édification de cette Terre nouvelle qui sera celle de la Justice.

Rien n'est acquis définitivement !

L'avant-dernier article d'Arthur Maret (*EdM*, 36/1980) évoque les améliorations lentement et péniblement acquises par le personnel de vente depuis ses débuts professionnels et la précarité persistante de leur situation. Il l'intitule : « Rien n'est acquis définitivement ! » C'est au fond un bon résumé du message qu'il a distillé pendant quarante ans dans ces nombreuses chroniques : sur la base de leurs expériences et de leur connaissance de l'histoire, les socialistes doivent s'engager avec patience, détermination, réalisme et sans violence, utiliser les leviers que le système politique leur concède, s'organiser dans les syndicats et les coopératives pour se défendre et pour mettre en commun leurs moyens, former des militants compétents, ne pas compter sur la bonne volonté des banquiers, des propriétaires immobiliers et des entrepreneurs, maintenir ou retrouver l'unité de mouvements ouvriers capables d'agir ensemble malgré les divisions et aptes à collaborer avec d'autres mouvements progressistes. Ne jamais désespérer et ne jamais croire que les progrès sociaux sont acquis définitivement.

Socialiste parce que chrétien, Arthur Maret attendait certes « des Cieux nouveaux et une Terre nouvelle où la Justice habitera ». Mais il ne comptait pas sur un Grand Soir révolutionnaire ou sur un retour du Christ pour établir ici-bas cette Justice.